

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET DENTAIRE LE SOCLE »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan dans la commune de yopougon au quartier Niangon sud lot 2, ilot R en face de l'église catholique Sainte Rita, Lot 2, Ilot R

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2024 et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DENTAIRE LE SOCLE »

Objet : La société a pour objet,

- L'Odonto-stomatologie ;
- L'Endodontie ;
- L'Orthopédie Dento-Faciale ;
- La Parodontie/Implantologie Dentaire ;
- La Pathologie /Chirurgie Buccale ;
- La Prothèse ;
- L'Odontologie Conservatrice ;
- La Pédodontie ;
- L'Occlusodontie ;
- La Radiologie ;
- L'Assistance Dentaire ;
- Les Conseils Dentaires ;
- L'Esthétique dentaire : le blanchiment des dents, la gingivoplastie, la reconstruction de l'os maxillaire (...)

La prise de participation dans toutes les entreprises ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et enfin, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan dans la commune de yopougon au quartier Niangon sud lot 2, ilot R en face de l'église catholique Sainte Rita, Lot 2, Ilot R

Dirigeant(s) Mme KOUTOUAN APEHIN HENRIETTE ELISABETH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06905 du 14/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48641/GTCA/RC/2024 du 14/08/2024

